



COMMUNIQUE DE PRESSE

500 nouvelles pistes de padel à l'horizon 2024,
dans le cadre du plan gouvernemental de soutien aux
équipements sportifs !

Paris, le 15 octobre 2021

La Fédération Française de Tennis se réjouit de l'annonce, réalisée hier par le Président de la République, du plan de développement d'équipements sportifs de proximité, qui prévoit la création de 5 000 infrastructures sportives. Dans le cadre de ce programme, l'Etat contribuera au financement de la construction de 500 nouveaux terrains de padel à l'horizon 2024.

Affilié à la FFT depuis 2014, le padel est une discipline en plein essor. Le nombre de pratiquants ne cesse d'augmenter et s'élève aujourd'hui à près de 245 000 joueurs (dont 130 000 joueurs réguliers et environ 33 000 licenciés), pour lesquels il existe 955 pistes de padel réparties dans 411 clubs.

L'engouement pour cette discipline ludique et conviviale est très fort et le soutien de l'Etat va permettre de répondre à la demande croissante des pratiquants de toutes générations. Actuellement, en termes de taux d'équipement, notre pays se situe à 125 pratiquants réguliers par piste de padel (contre 25 par court, au tennis). L'accélération de l'équipement est donc un enjeu majeur, à travers la France, placé au cœur du projet de développement que mène la FFT en lien avec tous les acteurs de l'écosystème Padel.

Les régions les plus avancées à ce stade sont l'Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un terrain de padel pour environ 30 000 habitants ; d'autres comme l'Ile de France, la Bretagne ou le Centre-Val de Loire (avec un terrain pour environ 150 000 habitants ou plus) sont au contraire appelées à une accélération particulièrement forte de leurs capacités dans les années à venir.

Qu'est-ce que le padel ?

Le padel est un sport de raquette, à ne pas confondre avec le paddle, qui est un sport nautique. Le padel est une des disciplines gérées par la FFT, au même titre que le tennis, le tennis-fauteuil, le beach tennis et le jeu de courte paume.

Après un développement au début des années 1980, essentiellement dans les pays hispanophones, il connaît aujourd'hui un fort essor en France comme dans de nombreux pays européens (Suède,

Belgique, Italie, Portugal, etc.).

L'Espagne reste loin devant en termes de pratiquants (4 millions contre 245 000 approximativement en France) et de terrains (10 000 contre 955 en France). Ce sport ludique et tactique est très accessible sur le plan technique avec un service à la cuillère, des balles légèrement dépressurisées et des raquettes de petite taille.

Les matches se jouent toujours à 2 contre 2, lors d'épreuves masculines, féminines ou mixtes.

Contact presse

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

La Fédération Française de Tennis